

VILLE DE 

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
PAR LA MISE EN PLACE DE TERRASSES, ÉTALAGES, MOBILIER

(Article L.2122-1 à L.2122-3 du Code Général de la Propriété des personnes publiques et L.113-2 du Code de la Voirie routière)

Ce document n'a aucune valeur de réservation ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : _____ / _____ / _____ N° d'arrêté : PM / _____ / _____ / _____

Facture n° _____ : _____ €

DEMANDEUR

Nom de la société : _____

Nom de l'exploitant : _____

Qualité : _____

N° SIRET (obligatoire) : _____

N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ - _____ - _____ - _____ - _____ Portable : _____ - _____ - _____ - _____ - _____

Nom de contact : _____

E-mail : _____

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'enseigne : _____

Nature du commerce : _____

OBJET DE LA DEMANDE

Première demande

Prolongation^{*1}

Extension

^{*1}Référence de la précédente autorisation : PM/ _____ / _____ / _____

Nature de l'occupation :

Terrasse

Contre-terrasse ouverte

Étalage

Conte-étalage

Périodicité :

Annuelle

Mensuelle

Occupation mensuelle : Du _____ / _____ / _____ au _____ / _____ / _____

PARAPHE :

CARACTÉRISTIQUES DES INSTALLATIONS

Désignation de la voie : _____

Longueur de la façade de l'établissement : _____

Largeur du trottoir : _____

POUR UNE DEMANDE CONCERNANT UNE TERRASSE

DIMENSION DE LA TERRASSE : Longueur : _____ Largeur : _____

PLATELAGE (PLANCHER) : Hauteur : _____ Matériaux : _____

ÉCRAN(S) Matériaux : _____ Couleur : _____

Écran(s) parallèle(s) à la façade : Dimensions (hauteur x largeur) : _____

Écran(s) perpendiculaire(s) à la façade : Dimensions (hauteur x largeur) : _____

PARASOL(S) Nombre : _____

Couleur : _____

Dimensions : _____

MOBILIER Nombre de tables : _____

Nombre de chaises : _____

Couleur : _____

Matériaux : _____

POUR UNE DEMANDE CONCERNANT UNE TERRASSE

ÉTALAGE : Longueur : _____ Largeur : _____

VITRINE MOBILE : Longueur : _____ Largeur : _____

PRÉSENTOIR : Longueur : _____ Largeur : _____

RÔTISSERIE : Longueur : _____ Largeur : _____

BANC DE FRUITS DE MER : Longueur : _____ Largeur : _____

AUTRE : _____ Longueur : _____ Largeur : _____

AVERTISSEMENT

- La présente demande d'autorisation ne vaut en aucun cas autorisation tacite
- Les autorisations sont délivrées à titre précaire et révocable
- Les autorisations sont délivrées à titre personnel, elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles
- Les autorisations font obligation à leur titulaire d'acquitter la redevance correspondante

PARAPHE :

Plan détaillé des installations proposées comportant le nom des rues, la largeur du ou des trottoirs, les dimensions de l'emplacement que désiriez occuper, etc...

PARAPHE :

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

AVIS

SIGNATURE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

AVIS

SIGNATURE

TARIFS 2026

| | | | |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------|
| Terrasse – zone 1 | 4,88 € le m ² par mois | Terrasse – zone 2 | 4,38 € le m ² par mois |
| Terrasse – hors zone 1 et 2 | 4,04 € le m ² par mois | Terrasse fermée | 9,73 € le m ² par mois |
| Terrasse sur emplacement de stationnement | 6,51 € le m ² par mois | Équipement terrasse (1 table – 2 chaises) | 1,63 € l'unité par mois |
| Étalage – zone 1 | 4,88 € le m ² par mois | Étalage – zone 2 | 4,38 € le m ² par mois |
| Étalage – hors zone 1 et 2 | 4,04 € le m ² par mois | | |

Le montant des sommes est arrondi à l'euro le plus proche. La fraction d'euro égale à 0,50 est comptée pour 1.

Ces autorisations sont soumises à redevances

Les autorisations ne sont délivrées qu'après le règlement de la facture

⊕ Chèque à l'ordre « RÉGIE DES DROITS DE VOIRIE DE BEAUSOLEIL

MOYENS DE PAIEMENT : ⊕ Virement SEPA

⊕ Espèces (sur place avec l'appoint)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE

- ⊕ Demande d'autorisation dûment remplie et signée
- ⊕ Extrait Kbis de moins de 3 mois
- ⊕ Copie de la pièce d'identité de l'exploitant
- ⊕ Photographie récente de l'établissement
- ⊕ Vue en plan et élévation (terrasse avec plancher et/ou écrans uniquement)
- ⊕ Copie de la licence de débits de boissons ou de la licence restaurations (terrasse uniquement)

IMPORTANT :



Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service, au minimum 10 jours ouvrés avant le début de l'occupation (hors week-end et jours fériés).

Pour toute prolongation, votre demande doit être adressée 3 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés) avant la fin de votre autorisation.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, MAL RENSEIGNÉ OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA REFUSÉ.

DÉPÔT DU DOSSIER

⊕ COURRIER
Police Municipale
Occupation du Domaine Public
25, boulevard de la République
06240 BEAUSOLEIL
☎ 04.93.41.71.33

⊕ COURRIEL :
odp@villedebeausoleil.fr

L'auteur de la demande certifie exacts les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de délivrance des occupations de la voie publique.

PARAPHE :

ENGAGEMENT DU DÉCLARANT

Je soussigné(e), _____,

atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation et certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

A _____ Le _____ / _____ / _____

Cachet de l'établissement

Signature

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Police Municipale - service Occupation du Domaine Public

25, boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.